



**Club de
JUDO-AIKIBUDO
de Charlesbourg**

Arpidrome de Charlesbourg
750, de la Sorbonne, Québec (Québec) G1H 1H1
Téléphone : 418.624.0696
Courriel : info@judoaikibudocharlesbourg.com
Site web : <http://judoaikibudocharlesbourg.com>

Appel de candidatures pour pourvoir le poste de directeur.trice technique de la section judo

Le Club de judo-aikibudo de Charlesbourg est un organisme à but non lucratif offrant des activités d'arts martiaux depuis 1970. Il est à la recherche d'un.e directeur.trice technique pour prendre la responsabilité de sa section judo. Cette personne dirige la section judo conjointement avec les membres du conseil d'administration, le cas échéant. Il.elle est responsable de ce qui s'y passe et de l'enseignement dispensé.

Description des responsabilités et des tâches

- voit à la promotion, à la planification, à la programmation et à la dispensation des activités de la section judo sous la direction du conseil ;
- assiste aux rencontres du conseil d'administration du club ;
- s'assure du respect des décisions, directives et/ou politiques du conseil d'administration du club ;
- s'assure du respect des valeurs prônées par le club, par le judo et par les fédérations auxquelles le club est affilié ;
- agit conformément au code d'éthique de Judo Québec et au code d'éthique de l'association canadienne des entraîneurs.es professionnels.les (ACEP) ;
- sert de lien entre le club et Judo Québec en agissant comme seul représentant officiel du club auprès de Judo Québec ;
- s'assure du respect des diverses règlementations encadrant la pratique du judo notamment concernant l'affiliation du club et des judokas auprès des fédérations Judo Québec et Judo Canada ;
- voit à l'engagement et à la supervision du personnel d'entraîneurs.es du club ;
- est le responsable de ce que les entraîneurs enseignent, de la discipline, de tout ce qui est véhiculé sur les plans éthique, moral, comportemental ;
- s'assure que l'enseignement et la progression sportive de membres du club en respectant le rythme propre à chacun et en tenant compte des intérêts divers : compétiteur, non-compétiteur, judo technique, judo récréatif, activité de loisir, de mise en forme, etc. ;
- supervise la progression de chaque membre en décernant les grades (mudansha) correspondant aux couleurs de ceinture jusqu'à et incluant la ceinture marron (ikkyu) et cela en conformité avec le règlement sur les ceintures de couleurs ;
- signe les formulaires d'inscription des membres du club aux tournois, stages, entraînements, etc. attestant ainsi le grade (ceinture) et l'aptitude permettant cette participation ;

- s’assure que les membres ont un encadrement lors des activités se déroulant hors club (entraînement, stage, compétition, passage de grade, etc.) ;
- garde à jour ses connaissances concernant les progrès et les nouveautés ayant un impact sur son champ d’expertise dans le souci du maintien de sa compétence (y compris les règlements d’arbitrage et de compétition) ;
- maintient sa certification du PNCE « Instructeur de dojo » (anciennement appelé PNCE 2) à chaque 5 ans par sa participation à des activités de perfectionnement (stages, colloques des professeurs/entraîneurs, modules du PNCE, premiers soins, modules multisports, module « Respect et Sport pour leader d’activités », etc.). La vérification pour le maintien de la certification sera faite à travers le Casier, banque de données de l’Association canadienne des entraîneurs.

Exigences

- être détenteur d’une ceinture noire reconnu par Judo Canada depuis au moins un an ;
- détenir une certification niveau 2 du Programme National de Certification des Entraîneurs (Instructeur de dojo), niveau 3 et plus est un atout ;
- avoir une bonne connaissance du judo (technique, kata, entraînement, compétition, arbitrage, etc.) ;
- expérience de compétition au niveau provincial et national sont des atouts ;
- expérience de 3 ans comme entraîneur.re est un atout ;
- possède une certification à jour de secourisme (RCR) est un atout ;
- posséder un permis de conduire ;
- connaissance du français parlé et écrit ;
- connaissance de l’anglais est un atout ;
- connaissance des technologies de l’information (suite Office) ;
- être en mesure de nous fournir ses antécédents judiciaires sur demande ;

Condition de travail

- emploi à temps partiel ;
- être disponible de soir et à l’occasion, lors de la fin de semaine ;
- salaire à discuter selon l’expérience de la personne.

Date d’entrée en poste

1^{er} septembre 2025

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de présentation et leur curriculum vitae par courriel au plus tard le 18 juillet 2025 à l’adresse suivante :

info@judoaikibudocharlesbourg.com

N.B. : seules les personnes retenues pour l’entrevue seront contactées. Les entrevues se tiendront dans la semaine du 4 aout 2025.